



ENREGISTRER, SEUL(e), sa comptabilité : oui c'est possible!



Paysan(ne)s et porteur(se)s de projet formez-vous !

Vous avez des connaissances comptables et vous désirez être autonome pour enregistrer des factures de votre exploitation. Vous possédez et maîtrisez l'utilisation de votre ordinateur portable. Vous avez ou non un logiciel de comptabilité.

Public :

Porteurs(es) de projet, ou agriculteur(trice) récemment installés(ées), ou proches de l'installation, ayant le projet de s'installer.

Pré-requis :

Maîtriser le vocabulaire comptable, connaître le plan comptable, avoir un ordinateur portable.

Objectif pédagogique :

Enregistrer ses factures sur un logiciel de comptabilité.

Date :

Le jeudi 13 novembre 2014 de 9h à 17h00.

Lieu :

Orgon (Bouches du Rhône), ADEAR13

Formateur :

Annie DUBIN LUBINEAU, animatrice ADEAR13.

PROGRAMME

Le matin : codifier les factures

✿ Après un rappel du code comptable, quelques notions de comptabilité, codification des factures.

L'après midi : enregistrement sur un logiciel

- ✿ Enregistrer les factures sur un logiciel de comptabilité,
- ✿ Se repérer dans ce logiciel, modifier les factures, visualiser les sorties comptables.